



Depuis 75 ans, plus de 100.000 entreprises font confiance aux 10 INNOVADERS !

19 décembre 2022, 09:28

Herman Derache

Il y a 75 ans, grâce à la loi De Groote, les premiers centres collectifs d'innovation ont vu le jour. Leur mission ? Mettre en place une recherche collective appliquée afin de renforcer le potentiel d'innovation des entreprises de leur secteur. Ces centres se sont réunis en 2020 sous le nom d'INNOVADERS. Ils ont toujours la même mission et assistent chaque année des dizaines de milliers d'entreprises belges, en particulier des PME.

10 Innovaders emploient 1.000 experts et réalisent un chiffre d'affaires annuel combiné de 145 millions d'euros. Ils mettent leur savoir-faire au service de plus de 100.000 entreprises membres, qui emploient à leur tour 600.000 salariés.

De la loi De Groote à Innovaders

Si le nom Innovaders ne date que de 2020, ce concept éprouvé existe depuis 75 ans. C'est en effet depuis cette époque que les centres d'innovation collective existent, grâce au ministre De Groote et à son décret-loi entré en vigueur le 30 janvier 1947.

Cette loi a permis aux secteurs industriels de créer des centres afin de mettre sur pied une recherche collective appliquée, dans le but de renforcer le potentiel d'innovation des entreprises.

Issus de l'industrie, ces centres d'innovation collective sont un exemple d'innovation ouverte avant la lettre. Ils mettent en place des projets de recherche, de développement et d'innovation en réponse aux défis communs de leur secteur. Leurs services sont principalement sollicités par les PME qui n'ont pas les ressources nécessaires pour acquérir individuellement ces connaissances.

Plusieurs secteurs industriels ont pris l'initiative d'établir un centre d'innovation collective. À ce jour, la majorité de ces centres sont donc contrôlés par l'industrie. Ils opèrent dans les principaux secteurs industriels belges, dans les trois régions.

Innovaders, plus pertinents que jamais !

Si les défis auxquels les entreprises sont confrontées ont considérablement évolué au cours des 75 dernières années, le rôle des Innovaders n'a pas diminué, bien au contraire. Ainsi, les Innovaders soutiennent les entreprises dans la transition vers un avenir circulaire et numérique. En outre, de nombreux défis actuels sont intersectoriels, ce qui incite les Innovaders à renforcer leur coopération.

Également actifs dans le domaine de la normalisation et de la certification, les Innovaders mettent une infrastructure de laboratoire spécialisée à disposition des entreprises de leur secteur.

Des études indépendantes ont montré que les entreprises qui collaborent avec des centres d'innovation collective connaissent des effets positifs : augmentation significative des compétences de leurs collaborateurs, meilleure assimilation des nouvelles connaissances au sein de l'entreprise, meilleures politiques d'innovation interne et compétitivité externe accrue.

Les Innovaders occupent également une position unique dans le paysage de l'innovation, grâce à son de cette position d'avenir constitue la es !



Auteurs



Herman Derache